

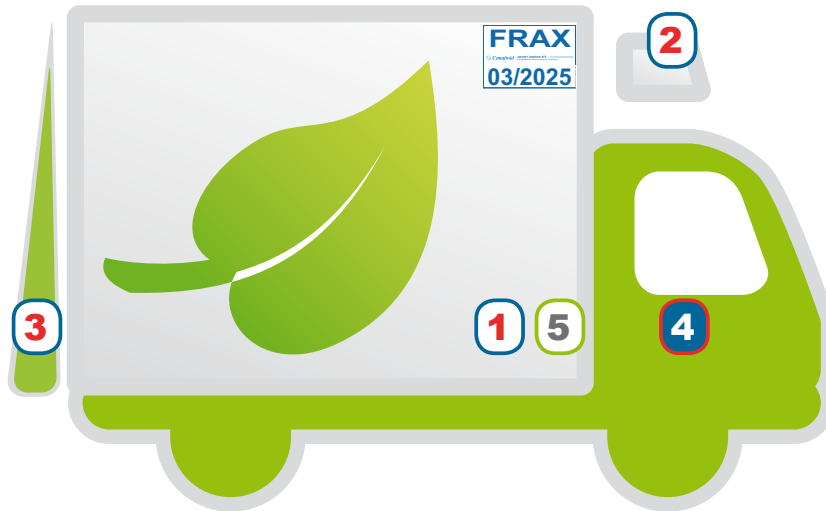


LES CERTIFICATS ET LABELS

« SILENCIEUX »

POUR MIEUX LIVRER LIVRONS LA NUIT MAIS SANS BRUIT

COMMENT RECONNAÎTRE UN VÉHICULE SILENCIEUX ?



| | CERTIFICATION PIEK | CERTIFICATION QUIET TRUCK | LABEL CERTIBRUIT TRANSPORTEURS |
|---|--|--|--|
| | | | |
| Quelles sont les exigences ? | Respect du seuil de 60 dB(A) | Respect du seuil de 72 dB(A) | Certification du matériel + Formation des livreurs |
| Qu'est-ce-qui est inclus dans la démarche ? | Niveau de bruit généré lors des opérations de livraison et d'enlèvement (Caisse, groupe frigorifique, hayon, rolls, transpalettes...). | Niveau de bruit généré lors du déplacement du véhicule (motorisation). | Conformité du matériel à la certification PIEK. Formation des conducteurs livreurs à la lutte contre les nuisances sonores. |
| Comment l'obtenir ? | Certification de type suite à des essais réalisés dans les laboratoires du | Certification de type suite à des essais réalisés dans les laboratoires du | Convention de labellisation entre le demandeur (transporteur, ...) et l'association Certibruit |
| Comment l'afficher ? | À apposer sur l'équipement correspondant au type certifié 1 2 3 | À apposer sur la cabine du véhicule correspondant au type certifié 4 | À apposer sur la paroi latérale de la caisse du véhicule inclus dans la convention 5 |
| Plus d'infos ? | contact@cemafrroid.fr | contact@cemafrroid.fr | contact@certibruit.fr |

